

MAISONS FUTAIE France

Document d'informations

**un réseau
de franchise,**

**un service
de proximité...**



Département de courtage en travaux et services



La franchise

La **franchise** est une technique de commercialisation de produits, services et technologies, basé :

- sur une collaboration étroite et continue entre des entreprises juridiquement et financièrement distinctes et indépendantes;
- sur une concession de la marque du *franchiseur* au *franchisé*;
- sur un droit d'exploitation accordé au *franchisé* dans le respect et la conformité du concept imaginé par le *franchiseur*.





Les droits concédés par la franchise

La franchise autorise et oblige le franchisé à utiliser :

- l'enseigne ;
- la marque de produits et de services ;
- Le savoir-faire et autres droits de propriété intellectuelle.

La franchise prévoit :

- l'assistance commerciale et technique du franchiseur ;
- un contrat de franchise écrit entre les parties ;
- un droit d'entrée versé par le franchisé ;
- une rémunération directe ou indirecte du franchiseur.



Chiffres clés de la franchise

La franchise représente en France :

- 1.472 franchiseurs ;
- 55.871 franchisés ;
- 47.700 M€ de chiffres d'affaires.

Le secteur du bâtiment représente 2,4% des franchises existantes sur le territoire nationale.

Le secteur de l'équipement de la maison représente 8,6% des franchises existantes sur le territoire nationale.



Aspects financiers

En général, les investissements à prévoir par les franchisés sont :

- un droit d'entrée ;
- un agencement des locaux ;
- un équipement en matériel ;
- un stock initial ;
- une publicité de lancement ;
- un fonds de roulement.

L'observatoire de la franchise considère aujourd'hui que l'investissement initial représente une moyenne de 60 k€ tous secteurs confondus.

La moyenne des apports personnels tous secteurs confondus se monte à 40% de l'investissement initial total, local compris.





Profil et rentabilité des franchisés

Les statistiques de l'observatoire de la franchise montre que les franchisés ont un âge moyen de 44 ans et de sexe masculin.

- 77% d'entre eux ne travaillaient pas dans le secteur d'activités de la franchise qu'ils ont choisie ;
- 59% d'entre eux ont suivi une formation supérieure;
- 58% d'entre eux gère leur entreprise seul ;
- 84% d'entre eux exploite un seul point de vente de l'enseigne ;
- 87% d'entre eux n'exploite pas conjointement une autre enseigne.



Le contrat de franchise

La convention est soumise au principe de liberté contractuelle entre les parties.

Le contrat est un accord par lequel une entreprise, le franchiseur, accorde à une autre, le franchisé, en échange d'une compensation financière directe ou indirecte, le droit d'exploiter une franchise dans le but de commercialiser des types de produits et/ ou services déterminés.

Le contrat doit comprendre pendant toute sa durée, au moins les obligations suivantes :

- L'utilisation d'un nom et d'une enseigne communs;
- La communication de savoir-faire au franchisé;
- La fourniture continue d'une assistance commerciale;
- La fourniture continue d'une assistance technique



Avantages pour le franchisé

- Il est propriétaire de son entreprise ;
- Il est juridiquement indépendant ;
- Il bénéficie de l'image de marque ;
- Il bénéficie de la réputation de l'enseigne ;
- Il bénéficie d'un système de gestion commerciale conçue par le franchiseur ;
- Il bénéficie d'une assistance technique, de formation, d'outils pédagogiques et de conseils permanents.





Exigences de la franchise

- Le franchisé est tenu d'appliquer la stratégie commerciale du franchiseur ;
- Il est obligé de respecter les normes du concept et standards de qualité ;
- Il est obligé de suivre l'évolution du concept et du savoir-faire ;
- Il est souvent obligé de s'approvisionner auprès du franchiseur ou des fournisseurs référencés ;
- Il est tenu de rétribuer le franchiseur, pour ses apports, l'assistance et le formation permanente.



Marché et concurrence en quelques chiffres...

**400.000 logements par an ;
128 milliards d'euros de chiffre
d'affaires ;
23% des émissions de gaz à effet
de serre ;
30 milliards d'euros de factures
énergétiques.**



Chiffre d'affaires par maîtres d'ouvrage du Bâtiment

Total : 127,8 milliards d'euros	127,8	100%
Particuliers	47,1	37%
Autres clients privés	50,9	40%
Administrations publiques	15,6	12%
Organismes logement social	9,0	7%
Entreprises publiques	5,2	4%

Chiffre d'affaires par type d'ouvrages des Travaux Publics

Travaux neufs : 23,1 milliards d'euros	
Amélioration et entretien : 12,8 milliards d'euros	
Voies de communication	15,2
Réseaux	10,5
Ouvrages de franchissement	2,3
Autres ouvrages	7,9

Chiffre d'affaires par maîtres d'ouvrage des Travaux Publics

Total : 35,9 milliards d'euros	35,9	100%
Secteur public : 24,3 milliards d'euros	24,3	67%
Collectivités locales	18,6	52%
Entreprises publiques	4,1	11%
Etat	1,6	4%
Secteur privé : 11,6 milliards d'euros	11,6	31%
Sociétés d'autoroutes privées	1,7	4%
Sociétés privées (VRD, bât., F. Télécom...)	7,3	20%
Ménages (VRD logement)	2,6	7%

Notre compétitivité



UNE AUTRE FACON DE TRAVAILLER



Département de courtage en travaux et services

UNE ASSURANCE

- C'est un produit et/ ou une prestation certifiés avec un argumentaire commercial prévoyant :
 - ✓ *un déplacement sous 48 heures ;*
 - ✓ *un devis gratuit ;*
 - ✓ *une intervention rapide pour tous vos travaux ;*
 - ✓ *une garantie délivrée pour 10 ans.*

UN POSITIONNEMENT

- C'est un procédé professionnel, rapide et peu onéreux

UNE PROXIMITE

- C'est un réseau de partenaires locaux formés pour:
 - ✓ *intervenir rapidement ;*
 - ✓ *respecter les normes professionnelles et règles de l'art ;*
 - ✓ *respecter les budgets définis.*



MAISONS FUTAIE France

Deux modules d'intégration...



Département de courtage en travaux et services





Pack entrepreneur

- Conseil à la création de l'enseigne ;
- Assistance au lancement et accompagnement terrain ;
- Assistance commerciale et marketing ;
- Tableau de bord de gestion ;
- Réunion et séminaire réseau ;
- Campagne nationale par service webmarketing ;
- Formation technique, commerciale et spécifique (logiciel, intranet...)
- Charte graphique (permettant la fabrication de cartes de visites, flyers et affiches)

Droit d'entrée = 7.000 € hors taxe





Pack confort

- Pack entrepreneur
- Assistance juridique à la création d'entreprise (rédaction des statuts, immatriculation au greffe du Tribunal de Commerce...)
- Assistance comptable et fiscale (business plan, plan de trésorerie...)
- Assistance financière (présentation de partenaires bancaires pour concrétiser vos projets d'installation)
- Modules de formation complémentaire :
 - ✓ *Formation à la connaissance de l'entreprise ;*
 - ✓ *Formation à la vente directe au client ;*
 - ✓ *Formation au management.*

Droit d'entrée = 15.000 € hors taxe



MAISONS FUTAIE France

Des aides à l'installation...



Département de courtage en travaux et services





Informations générales

Il existe un certain nombre **d'aides publiques à la création d'entreprise.**

Ces dispositifs, mis en place à l'initiative de l'Etat ou des collectivités locales, peuvent prendre différentes formes, les principales étant :

- les aides financières,
- les allègements fiscaux,
- les exonérations de charges sociales,
- l'aide au conseil,
- la mise à disposition de locaux...

Le but de cette étape est donc de vous renseigner sur leurs conditions d'attribution de ces aides afin d'éviter de perdre du temps en constituant inutilement des dossiers de demande.

Principaux dispositifs

Une aide proposée aux demandeurs d'emploi :

L'exonération de charges sociales pendant un an (ou plus dans certains cas) pour les demandeurs d'emploi qui créent ou reprennent une entreprise (dispositif Accre),

Le dispositif Nacre (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise), pour les personnes susceptibles de prétendre à l'Accre.

La formation pour les salariés et/ ou les demandeurs d'emploi dans le cadre du plan de formation ou congé individuel de formation.



Département de courtage en travaux et services

Plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter...



**SARL MAISONS FUTAIE
France**

37, rue Nationale
37000 – TOURS

☎ 02.47.20.16.13.

☎ 02.47.20.17.36.

✉ Contact @maisonsfutaie.com

✉ Contact @maisqui.fr

✉ www.maisonsfutaie.com
www.maisqui.fr



Département de courtage en travaux et services

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 300.000 €uros
RCS Tours : 520 081 209
N° TVA : FR 94 520 081 209

